

Feuillet d'informations de Louvigné-de-Bais

Agenda

- ◆ **Vendredi 5 - 14h00**
Après-midi récréatif CCAS
Salle Intermède
- ◆ **Vendredi 5 - 19h00**
Apéro poétique
Bibliothèque
- ◆ **Samedi 6 - 19h00**
Repas du Volley-Club
Salle Intermède
- ◆ **Samedi 13 - 9h30 à 11h00**
Accueil des nouveaux arrivants
Salle Intermède
- ◆ **Samedi 13 - 10h00 à 12h00**
Portes ouvertes
École Saint Patern
- ◆ **Samedi 13 - 20h30**
Blind test musical Com'Êtes
Salle Intermède
- ◆ **Mardi 16 - 19h00**
Conseil Municipal
Salle Intermède
- ◆ **Mercredi 17 - 12h00**
Repas mensuel des séniors
Restaurant scolaire
Date limite de réservation le **08/04**
- ◆ **Jeudi 18**
CROQ'HISTOIRES
Rencontre autour des livres
9h45-10h30 ou 10h45-11h30
Bibliothèque
- ◆ **Jeudi 18**
Danses en ligne
Salle Intermède
- ◆ **Dimanche 21**
Théâtre de Noriol Loiron
« Et Dieu créa les fans »
Salle Intermède
- ◆ **Mercredi 24 - 14h00 à 17h00**
Stage de modelage
Atelier d'Arts Plastiques

Infos municipales & associatives

Le FiL a 1 an !



Apéro poétique

Soirée du Volley

Blind test

Théâtre de Noriol Loiron « Et Dieu créa les fans »

Images du mois dernier



Exposition philatélique à la bibliothèque

Messes à Louvigné-de-Bais

Dimanche 7 avril - 10h30

Dimanche 21 avril - 10h30

Infos diverses

EAUX DES PORTES DE BRETAGNE :

Mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation

Jusqu'en juillet 2024, plusieurs chantiers de courte durée (de 1 à 5 jours) vont être réalisés sur 24 communes du périmètre « distribution d'eau potable » du territoire du Syndicat Eau des Portes de Bretagne. Il s'agira de renforcer la sectorisation du réseau en mettant en place de nouveaux compteurs de sectorisation sur certains tronçons du réseau. La sectorisation d'un réseau d'eau potable consiste à le diviser en zones distinctes sur lesquelles les volumes mis en distribution sont mesurés, enregistrés et transmis quotidiennement.

En cas de constat d'une consommation anormale et excessive sur un secteur donné, la sectorisation va réduire le linéaire sur lequel l'exploitant devra faire ses recherches. Il identifiera plus rapidement la présence de fuites sur le secteur défini, et interviendra donc plus vite pour y remédier. Cette surveillance plus fine va permettre d'améliorer le rendement du réseau, un des engagements pris par le Syndicat.

41 appareils de comptage (débitmètres) vont être posés à différents endroits stratégiques du réseau de distribution, dont **Louvigné-de-Bais**. Pour en savoir + sur les réseaux de distribution, consultez le PARCOURS DE L'EAU sur : www.eauportesbretagne.fr

SMICTOM SUD-EST 35 :

Évolution des tarifs de levées de bacs Ordures Ménagères ou ouvertures de bornes d'apport volontaires applicables à compter du 1^{er} avril 2024

Comment est calculé le montant de la TEOMi ?

Le calcul de la taxe incitative est basé sur deux éléments :

* la valeur locative du logement. C'est la part FIXE.

* le nombre de fois où le foyer a utilisé le service de collecte des ordures ménagères (et uniquement celui-ci). C'est la part dite VARIABLE ou « incitative ». Elle dépend du nombre de levées du bac gris et de son volume ou du nombre d'ouvertures de la borne par badge. Elle sera multipliée par le coût unitaire d'une levée ou d'un dépôt en borne.



La grille tarifaire :

Pour plus d'informations, contactez le 02.99.74.44.47 ou rendez-vous sur notre site : www.smicom-sudest35.fr

Collecte en apport volontaire		Collecte en porte à porte	
Volume de la borne	Coût par dépôt*	Volume du bac	Coût par collecte*
45L	0,93 €	80 L (1 pers.)	2,14 €
60L	1,24 €	120 L (2 à 3 pers.)	3,22 €
80L	1,65 €	180 L (4 à 5 pers.)	4,82 €
110L	2,27 €	240 L (6 pers. et +)	6,43 €
		360 L (collectifs)	9,65 €
		660 L (collectifs)	17,69 €

*tarif en vigueur pour 2024

La Louvign'ette

Pour fêter le premier anniversaire du FiL, nous vous donnons la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer sur ce que vous appréciez, ce que vous aimez moins et vos éventuelles suggestions ! Tous vos commentaires seront les bienvenus !

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 99 49 00 20 ou par mail à : mairie@louvignedebais.fr

Réponse du précédent numéro : Le télégraphe est arrivé en 1907, la machine à écrire en 1952, le minitel en 1982, le bulletin municipal en 1983 et l'informatique en 1996.

Contacts

Mairie : 02 99 49 00 20

6 place de la Mairie

lundi : 8h30-12h00 et 14h30-17h30

du mardi au vendredi : 8h30-12h00

samedi (2^{ème} et 4^{ème} du mois) : 9h00 - 11h00

mairie@louvignedebais.fr



Mairie de Louvigné-de-Bais

Accueil de loisirs : 02 30 05 09 30

16 rue Anne de Bretagne

mercredis et vacances scolaires (7h30-18h30)

enfance-jeunesse@louvignedebais.fr

Agence postale : 02 99 49 00 79

5 place de la Mairie

lundi : 15h15-18h45

du mardi au vendredi : 9h30-13h00

samedi (2^{ème} et 4^{ème} du mois) : 9h30 - 12h00

Frelons asiatiques

La saison des nids primaires de frelon asiatique va prochainement démarrer. Comme chaque année, le dispositif départemental de lutte va s'activer au 1^{er} avril et une plateforme téléphonique spécifique va être mise en place au 09.75.53.57.91. Plus d'infos sur <https://fgdon35.fr/nos-missions/frelon-asiatique/>

Si vous constatez un début de nid, contactez la mairie.

BlaBlaCar Daily devient la nouvelle application de covoiturage de Vitré Communauté

Vitré communauté finance vos covoiturages quotidiens. Vous pouvez retrouver plus d'infos sur : <https://www.vitrecommunaute.org/covoiturage/>



Évènements sportifs

FOOT

Dimanche 14 avril

SLFC A - Chelun Martigné

SLFC B - Livré Mécé

VOLLEY (REGIONALES)

Samedi 13 avril à 20h00

Louvigné - Club du Leff

Dates de collectes

Lundi 8 avril

Lundi 22 avril



Bibliothèque : 02 30 09 09 25

18 rue Anne de Bretagne

mercredi : 14h30-17h30

vendredi : 15h30-18h30

samedi : 10h00-13h00

bibliotheque@louvignedebais.fr

Publication-Rédaction :
Commission communication
Maquette et impression :
Mairie de Louvigné-de-Bais
Avril 2024